



Ports de 
NORMANDIE

Caen-Ouistreham // Cherbourg // Dieppe



Parc d'activités Collignon sud – Croix Morel

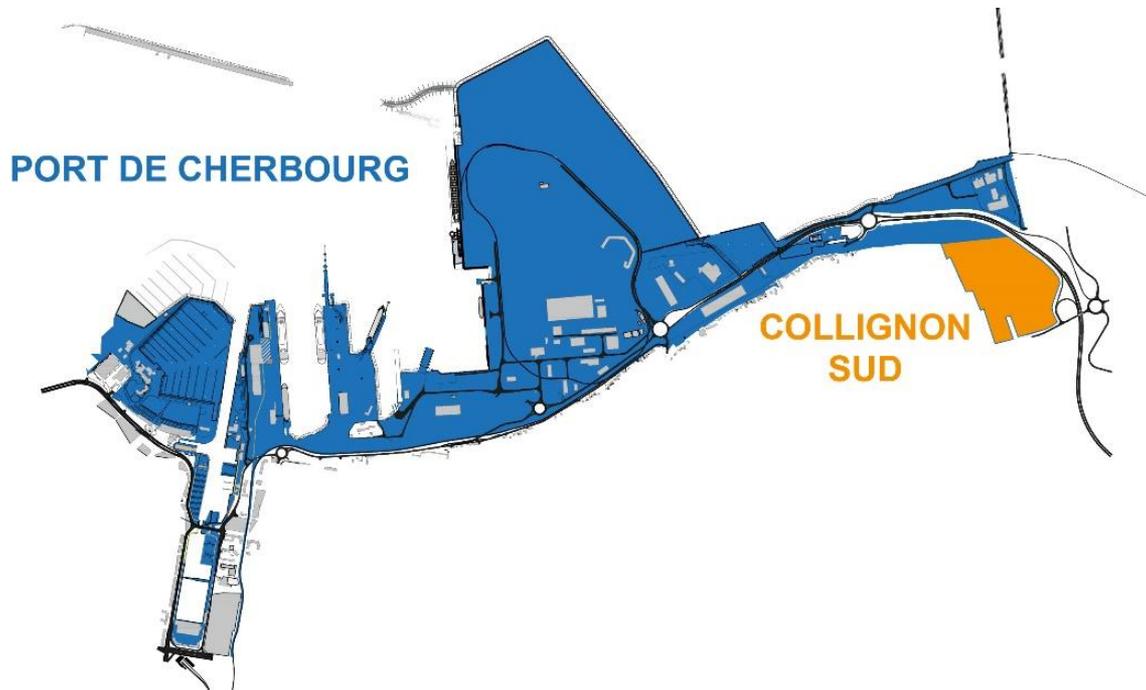
Réunion avec les riverains
26 octobre 2023

- **Rappel du projet / avancement**
- **Les inquiétudes exprimées**

Rappel du projet

Contexte

- Parc d'activités « Collignon sud – Croix-Morel »
- Destiné aux entreprises en lien avec l'activité portuaire et maritime, notamment logistique
- Superficie totale d'environ 16,8 ha



Rappel du projet Intervenants

Ports de Normandie, maître d'ouvrage de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU

+

SHEMA, maître d'ouvrage du projet d'aménagement

→ Co-construction du projet, en concertation avec les collectivités, et procédure commune d'évaluation environnementale

Un site commun avec les documents du projet :

<https://www.concertation-collignonsud.fr>



Rappel du projet

Un peu d'histoire

Février 2006 : le syndicat mixte du Cotentin a déclaré Collignon sud comme zone structurante pour l'accueil d'activités économiques et a **délibéré pour la réalisation d'un parc d'activités**



Décembre 2007 : approbation du **PLU** de Cherbourg, inscrivant la zone de Collignon sud en **secteur à urbaniser (2AU)**, à destination d'activités et dont le PADD projette l'objectif suivant : « **accompagner le développement du port par la réservation d'espaces destinés à la future zone d'activité du Cotentin dans le secteur de Collignon**, zone d'intérêt stratégique de rééquilibrage du développement économique du territoire »

Rappel du projet

Extrait du PLU

Affirmer la place de l'agglomération dans le développement régional et national



LEGENDE

Développer les activités maritimes

- Car-ferries, transport conteneurs
- Construction navale civile et militaire
- Extension des terres-pleins
- Activité pêche

Favoriser l'émergence de nouveaux pôles de compétences et renforcer le site universitaire

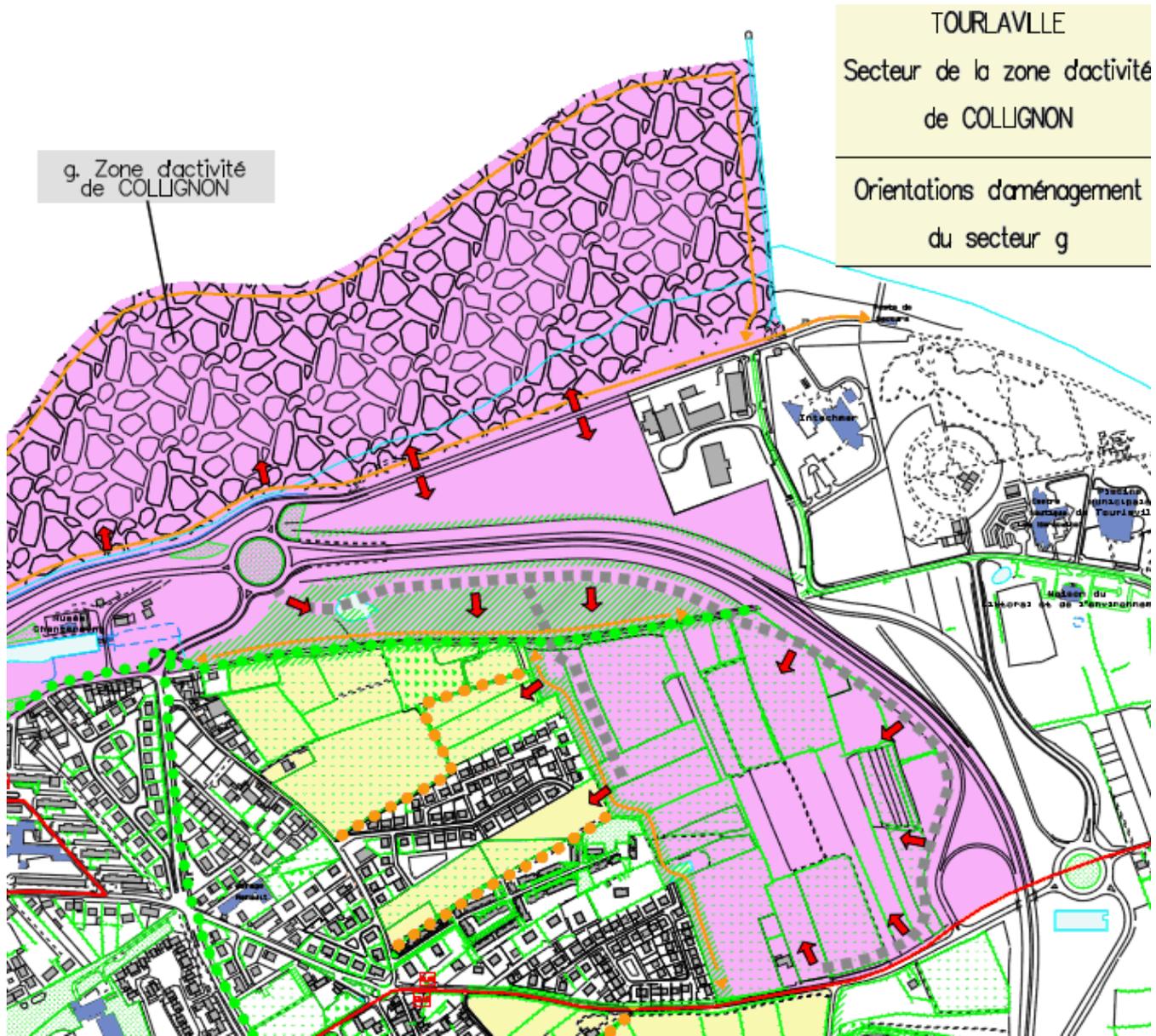
- Zones d'activités
- Zones d'activités nouvelles
- Mixité habitat/activité
- Enseignement supérieur
- Zones nouvelles de service à la population

Préserver la diversité commerciale



Rappel du projet

Extrait du PLU



Rappel du projet Un peu d'histoire



Avril 2011 : approbation du SCoT du Pays du Cotentin fléchant le secteur Collignon sud comme secteur structurant pour le développement du port et l'accueil d'activités économiques

Rappel du projet Un peu d'histoire



Juillet 2012 : arrêté préfectoral déclarant **d'utilité publique les terrains de Collignon sud pour constituer une « réserve foncière » en vue de l'accueil d'activités économiques**



2015 – 2016 : acquisition des terrains par l'EPFN et Ports de Normandie



2018 : lancement des études

Rappel du projet

Scénario 2019

▪ Enjeux identifiés :

- topographie
- accès
- zone humide nord
- connexion à la 2x2 voies impossible

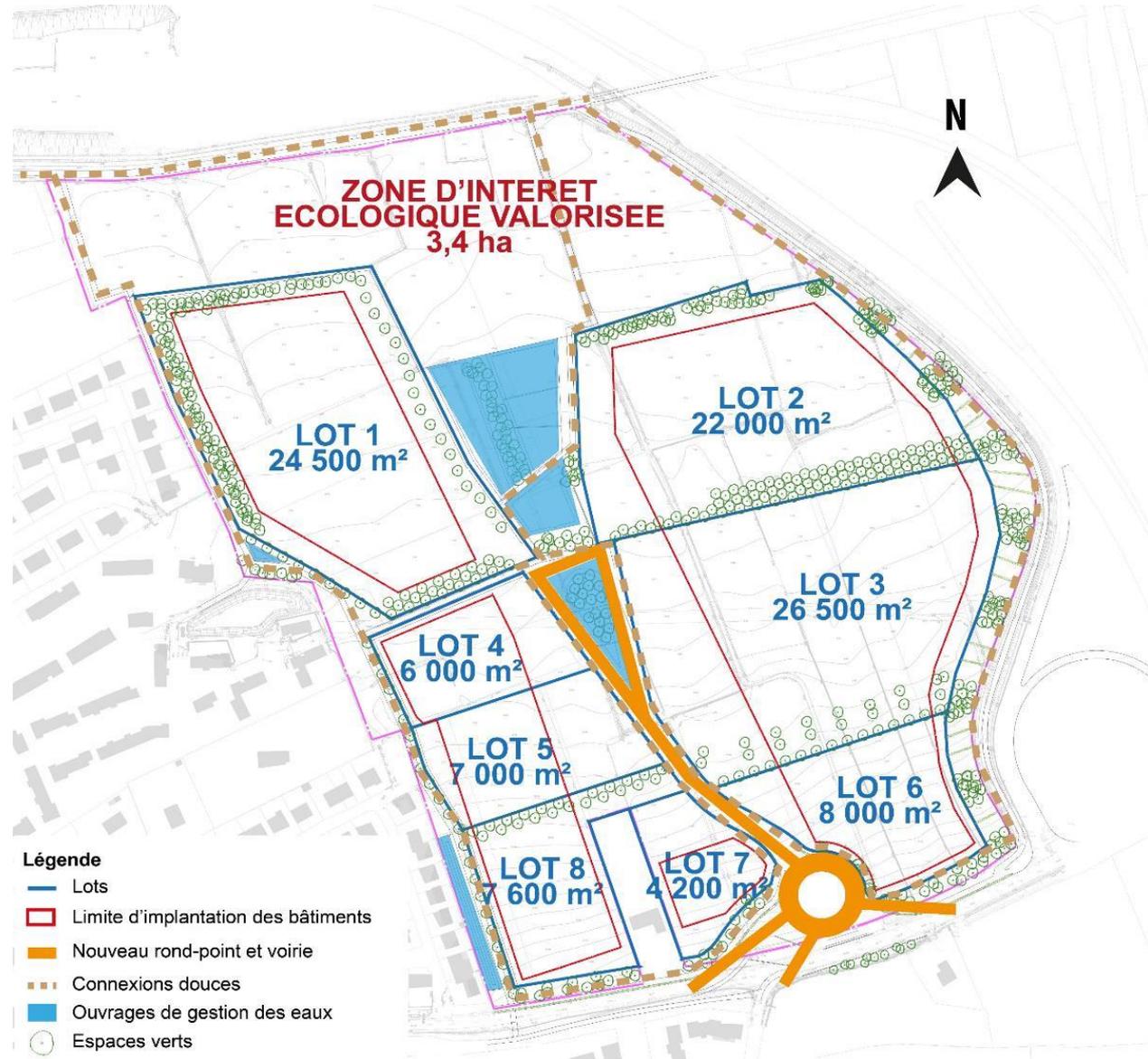


Rappel du projet

Scénario 2020

Amendements au projet :

- 8 lots dont 3 « grands » dans la partie la plus basse du terrain
- zone nord sanctuarisée et valorisée (plus large que la simple zone humide réglementaire)
- important maillage végétal et de liaisons douces
- zones « tampon » en contiguïté des habitats
- limitation de la constructibilité (cône de vue et hauteurs)





Rappel du projet

Scénario 2022

- **Prise en compte des retours de la concertation publique 2021**

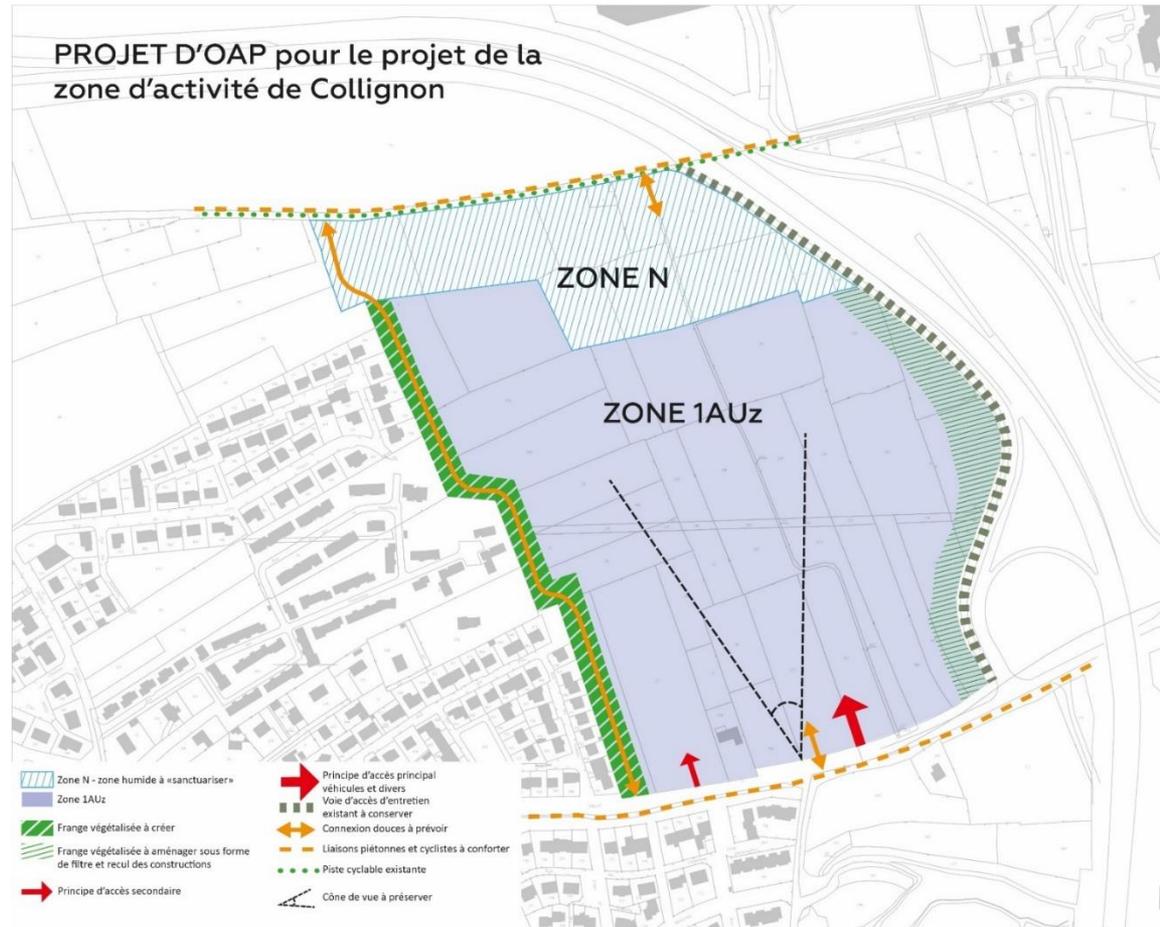
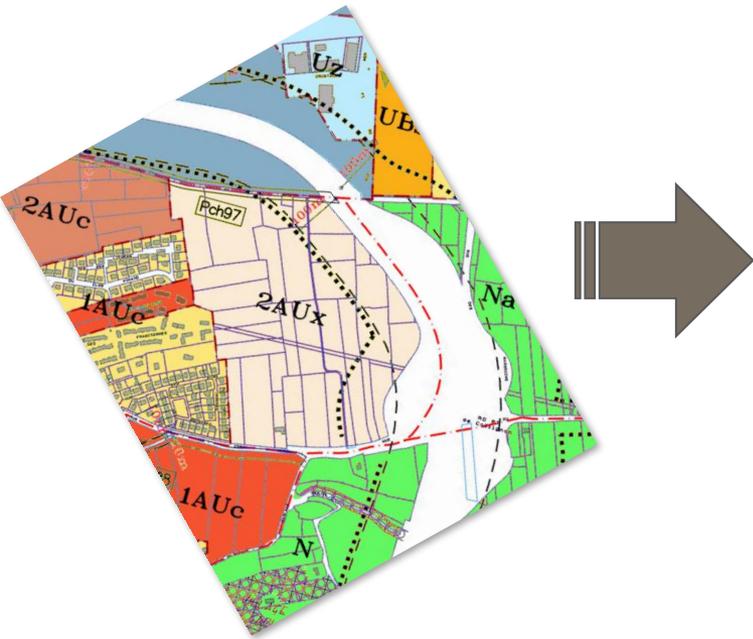
→ réponse au bilan du garant de la concertation, disponible sur le site de la concertation

- **Saisine fin 2022 de l'administration**



Rappel du projet

Projet modification PLU



Rappel du projet

Aujourd'hui

16 décembre 2022 : avis MRAe n°2022-4634

- Etude d'impact de bonne qualité et bien documentée
- Etat initial riche mais à compléter sur certains enjeux
- Démarche d'évaluation environnementale correctement menée avec des mesures d'évitement, de réduction et de compensation précisément décrites
- Une justification et des mesures à étayer compte-tenu de la sensibilité du site, notamment pour l'ouverture à l'urbanisation
- **19 recommandations et/ou observations qui appellent pour certaines des précisions ou compléments de l'étude**

→ Etudes complémentaires menées en 2023

→ **Retour à la MRAe en octobre 2023**

➤ Les étapes à venir

Réponse à la MRAe



Examen conjoint des personnes publiques associées



Enquête publique conjointe pour la mise en compatibilité du PLU et la réalisation du projet d'aménagement



Rapport du commissaire enquêteur



Délibération de l'agglomération mettant en compatibilité le PLU



Arrêté de la ville autorisant le permis d'aménager

Les inquiétudes exprimées

Les activités implantées

Plusieurs chantiers lancés, aux investissements importants, pour répondre aux objectifs suivants :

- **Favoriser les développements économiques portuaires innovants**, en faisant de la grande zone industrialo-portuaire du port l'un des premiers sites français dédiés à l'accueil des industries des énergies marines renouvelables (EMR - hydroliennes et éoliennes offshore), avec notamment l'extension sur la mer de la grande rade (+39ha) ; à ce jour, cette zone est pratiquement saturée ;
- **Constituer un maillon essentiel de la performance des chaînes logistiques transmanche et accroître l'hinterland du port de Cherbourg-en-Cotentin**, en développant les atouts de l'inter modalité fer-route-mer du site.

» Les inquiétudes exprimées

Les activités implantées

Le parc d'activités a vocation à accompagner ces paris, jusque-là réussis, en mobilisant les ressources foncières portuaires pour permettre l'accueil :

- **Des services connexes aux activités industrielles, qui nécessitent un approvisionnement le plus souvent « juste à temps »,** que ce soit par le biais d'opérations de fabrication et de réparations accessoires – **en l'espèce, il ne s'agit pas d'industrie lourde** - ou via des opérations d'entreposage temporaires, lorsque celle-ci ne peuvent s'effectuer à l'intérieur de l'usine du client ;
- **Des services logistiques pour optimiser l'organisation des transporteurs,** notamment par la création de plateformes de groupage/dégroupage visant d'une part à optimiser le taux de remplissage des remorques et d'autre part à assurer le stationnement d'ensembles routiers en attente d'embarquement sur les ferries / sur le ferroutage demain.

→ Le trafic avec l'Irlande a été multiplié par 3 depuis le Brexit.

Pour lesdits services, la proximité du port est un facteur clef.

Les inquiétudes exprimées

Les activités implantées

Des porteurs de projets intéressés à ce jour, surtout logistique (3), transport (2) et un sous-traitant d'usine EMR.

- Aucun accord attribué à ce jour ; des prospects déclinés car ne correspondant pas à la vocation de la zone**
- Les décisions d'accueil seront prises par les collectivités membres de Ports de Normandie, dont l'agglomération**

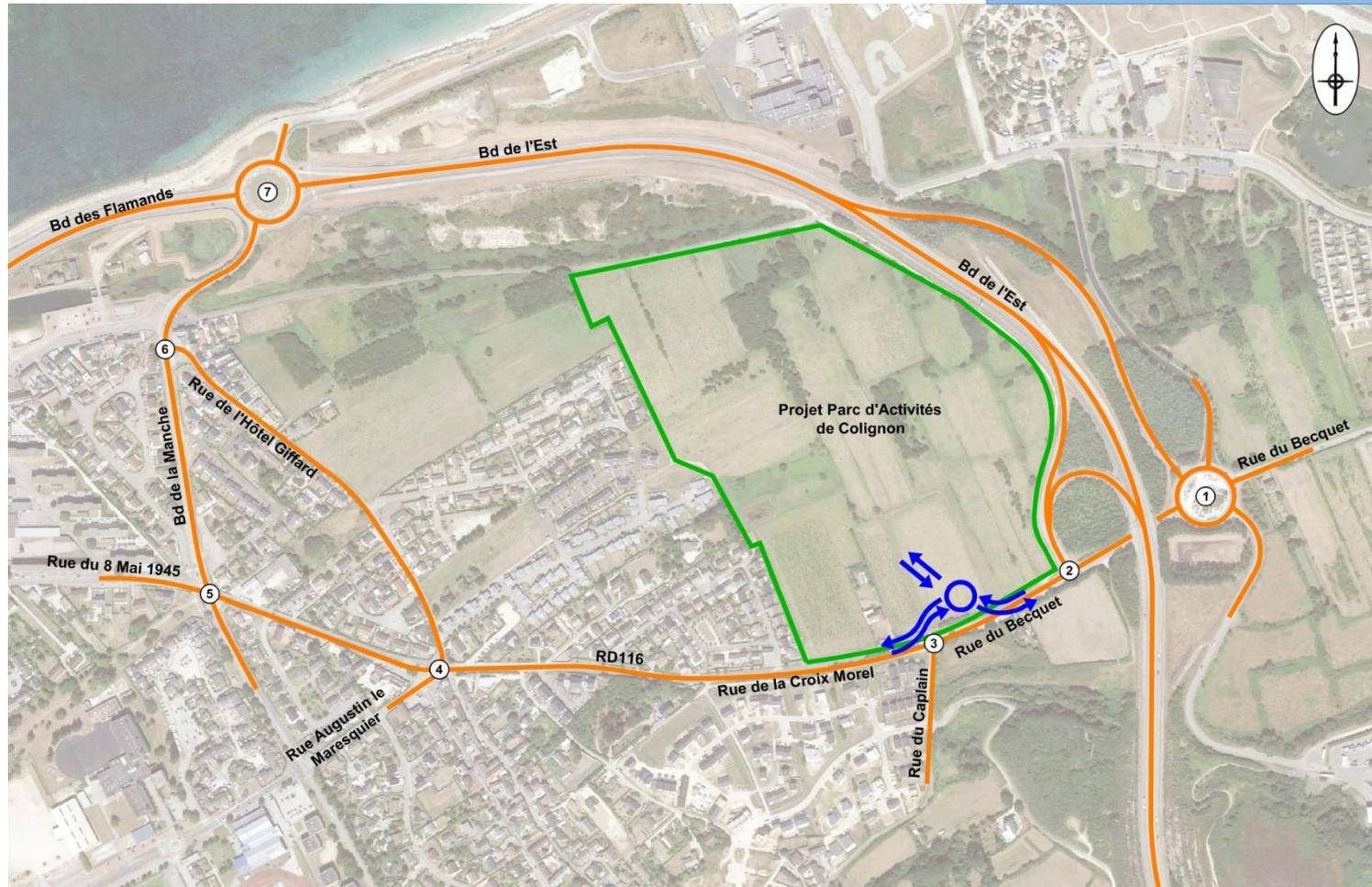
Les inquiétudes exprimées

Le trafic routier

Périmètre cohérent à l'échelle du projet :

- Boulevard de l'Est
- RD116
- Boulevard de la Manche
- Rue du 8 Mai 1945

Etude réalisée en 2019-2020 et présentée en concertation publique



Les inquiétudes exprimées

Le trafic routier

Constat : l'état initial est fluide aux heures de pointes matin et soir semaine de septembre 2019 et que cet état n'est pas bouleversé par le projet. La modélisation montre que **tout le trafic poids lourds est capté par la déviation 2x2 voies, ainsi que 70% du trafic véhicules légers (VL).**

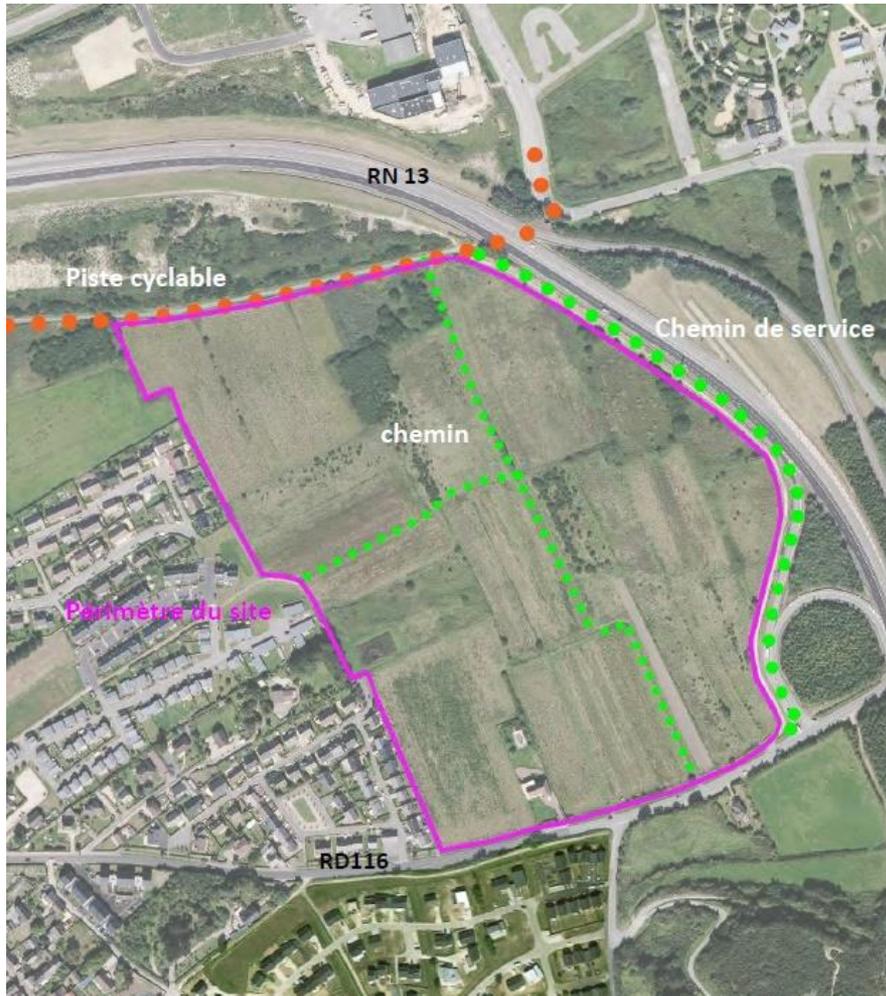
A terme le périmètre d'étude reste fluide avec des capacités confortables.

Les mesures déjà envisagées pour prévenir du risque routier :

- Améliorer la sécurité routière en cassant la vitesse rue Croix-Morel par la création du rond-point ;
- Interdire aux poids lourds de tourner à droite en sortie de zone d'activité (par un aménagement contraint, une signalisation dédiée, une interdiction par arrêté municipal et une campagne de contrôle à la mise en service avec si nécessaire une verbalisation).

Les inquiétudes exprimées

Le trafic routier



Les inquiétudes exprimées

Les activités nuit/week-end

S'il y a lieu de prendre toute précaution quant à la quiétude des habitants, **Ports de Normandie rappelle toutefois qu'il est nécessaire de préserver l'intérêt de cette zone pour le territoire en tant que zone logistique d'appui pour le port.**

Certaines fonctionnalités sont dépendantes des escales de ferries/trains et peuvent nécessiter ponctuellement du travail le week-end.

Les inquiétudes exprimées

Le bruit

Extrait du règlement de lotissement déposé à ce jour :

Performance acoustique des bâtiments

Le parc d'activité se situe à proximité de nombreuses habitations. Si des activités ou des équipements bruyants devaient être implantés, **une étude acoustique sera nécessaire.**

[...]

Les inquiétudes exprimées

Site internet et comité de suivi

Le site de la concertation est toujours actif. La question se pose de le refondre.

Comité de suivi (en cours de définition) :

- Pilotage : ville de Cherbourg-en-Cotentin, agglomération du Cotentin et Ports de Normandie
- Personne associées : SHEMA, CCI/CMA & futurs occupants
- Personnes conviées : représentants de riverains, associations environnementales, associations des usagers du secteur Collignon, APAPCC

Les inquiétudes exprimées

Mesures ERC

La MRAe suggère de faire apparaître clairement le dispositif de suivi, avec des indicateurs clairs et éventuellement des mesures correctives pour garantir l'efficacité des mesures ERC.

La réponse à l'avis de la MRAe propose la liste des mesures de suivi envisagées (16) par les maîtres d'ouvrages ; principales mesures :

- Visa architecte sur les futurs permis (SHEMA) ;
- AMO environnement et chantier (SHEMA) ;
- Programme de surveillance de la qualité des eaux (agglomération) ;
- Campagne de mesure du trafic après livraison des constructions (ville) ;
- Campagnes pluriannuelles d'inventaires de biodiversité (Ports de Normandie / convention avec la MEEDD).